

DEPARTEMENT RER

3 OCTOBRE 2017

POURQUOI LES ORDONNANCES MACRON CONCERNENT TOUS LES AGENTS RATP ?

Les ordonnances Macron vont se substituer aux règles actuelles que nous connaissons (le statut du personnel, les règles d'utilisation du personnel dans les établissements et le règlement intérieur) en accordant à l'employeur - jusqu'au chef d'Établissement que nous connaissons - des prérogatives quasi illimitées dont nous pourrions déjà mesurer les conséquences dans quelques semaines.

LA DISPARITION DES DP

C'est tout simplement la seule forme existante d'élection et de démocratie directe existante dans ce pays dont chaque travailleur/euse détient par son bulletin de vote les moyens de désigner celui ou celle qui va le ou la représenter ET le ou la défendre. Cette instance stratégique va disparaître au profit d'un système qui va éloigner les élus de leurs mandants. C'est le copier-coller du programme présidentiel qui vise à diminuer le nombre de députés et à regrouper les élus locaux dans de vastes structures qui ignoreront leur mandant. Il faut empêcher cette mutation mortifère.

L'INVERSION DE LA HIERARCHIE DES NORMES C'EST QUOI ?

Car jusqu'à présent, il existait ici et là dans les entreprises, des *arrangements*, des *accords*, négociés localement que la loi ne couvrait pas ou ne pouvait couvrir en raison de l'activité même de l'entreprise. **MAIS À LA SEULE CONDITION QU'ILS SOIENT PLUS FAVORABLES QUE LA LOI !**

C'est le fameux principe de faveur tant honni par les employeurs. C'est ce qui fait qu'à la RATP comme dans d'autres entreprises en France, il existe des conditions de travail plus favorables aux salariés qu'ailleurs sur le territoire. C'est cela qui risque de disparaître au moyen d'un pseudo référendum d'entreprise où tous les salariés seront perdants.

L'ordre social républicain dit que la loi est fixée par les citoyens et que les corporations sont d'un niveau inférieur pour déterminer la norme.

C'est donc bien de cela qu'il s'agit : la loi s'applique à toutes et à tous et partout de façon égale et sans discrimination. Et cette loi c'est donc NOUS, c'est donc TOI qui par la vie citoyenne affirme la supériorité du législateur sur des intérêts managériaux, économiques ou sectaires. Alors OUI nous sommes toutes et tous concerné-es par ces ordonnances. À SOLIDAIRES nous combattons et continuerons à combattre ces mesures dignes du 19ème siècle.



LE 10 OCTOBRE 2017 SOLIDAIRES APPELLE L'ENSEMBLE DES AGENTS A CESSER LE TRAVAIL ET A VENIR MANIFESTER